

Le Tréport Magazine

N°176
Mars 2018



RD 940

Les délais respectés

Toutes les saveurs du chocolat

Écoles : retour à la semaine de 4 jours



Nos métiers subliment votre image

IMPRIMERIE



WEB - RÉSEAUX SOCIAUX



TEXTILE



CADEAUX D'ENTREPRISE



SIGNALÉTIQUE



ÉVÈNEMENTIEL



IC4 DIEPPE

24, rue Léon Rogé
02 32 14 07 54

contact@ic4.fr



GAMACHES

ZI - Route de Paris
03 22 30 00 97

IC4 FORGES LES EAUX

ZI
02 32 89 04 70



Au départ d'une manifestation contre le parc éolien le 16 février.

La France des villes et la France des champs

Le début de l'année 2018 commence à me laisser un goût amer. Dans de nombreux dossiers, malgré nos arguments, malgré une opposition déterminée, des décisions nous sont imposées.

Il en va ainsi du parc éolien. J'avais le sentiment que Nicolas Hulot nous avait écouté; il ne nous a manifestement pas compris.

Pour le PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels), l'État refuse toute modification et place une partie de notre commune en zone inondable, plongeant des riverains dans le désarroi.

Si l'on ajoute à cela l'annonce de la fermeture de la ligne SNCF, la

suppression d'une classe primaire, le manque de moyens humains à l'EHPAD, la fermeture une journée récemment du SMUR de l'hôpital d'Eu faute d'urgentiste, l'idée se renforce que nous vivons dans une France à deux vitesses.

La vie dans nos petites cités en bord de mer se paye cher et va bientôt nous coûter encore plus. La communauté de communes s'est en effet vu imposer une nouvelle compétence, la défense contre la mer, que chacun d'entre nous va devoir financer via sa feuille d'impôts..

Il semble de plus en plus y avoir la France des villes et la France des champs; celle à qui les moyens sont donnés et celle à qui ils sont ôtés;

celle dont certains habitants sont sans doute considérés comme supérieurs aux autres.

L'accumulation de mauvaises nouvelles est pesante, mais nous ne devons ni ne pouvons baisser les bras. Si dans certains dossiers il appartient à la Ville de porter des recours devant la justice, sur d'autres sujets, chacun sera amené à se positionner, à se mobiliser. On ne peut attendre seulement des élus et de quelques autres bonnes volontés qu'ils interviennent. L'action citoyenne relève du devoir de chacun.

Cordiale

Les services de la mairie

Accueil de la mairie :

les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

Aide sociale (C.C.A.S, aides ménagères, suivi du RSA).

Ce service est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

Services à la population :

État civil, stationnement, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21

Élections, cabines de plage : 02 35 50 59 42

Police municipale : 02 35 50 55 34

Service culturel : 02 35 50 55 31

Location des salles : 02 35 50 55 21

Urbanisme : du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Ce service se trouve au centre technique municipal : 02 35 50 55 23

Services techniques : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h .

02 35 50 55 25

École de musique :

02 35 50 69 16

Médiathèque : 02 35 86 84 88

Centre Calamel : 02 35 86 45 24

Centre Maternel : 02 35 50 73 71

Petit Navire : 02 35 86 55 93

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray

Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 LE TRÉPORT

Impression : Imprimerie IC4 Dieppe

Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 35 50 98 00

Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 LE TRÉPORT

mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



En pratique

Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous

Nathalie VASSEUR,
(finances, sports, infrastructures
sportives) sur rendez-vous

Philippe VERMEERSCH,
(culture, médiathèque, fêtes
et cérémonies) sur rendez-vous

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON
(éducation, temps libre, jeunes et
familles) sur rendez-vous

Jean-Jacques LOUVEL,
(tourisme, commerce, marché,
camping) sur rendez-vous

Florence CAILLEUX,
(logement, affaires sociales, RSA,
famille) le mardi de 14h à 17h et sur
rendez-vous

Philippe POUSSIER,
(environnement, cadre de vie,
pompiers) sur rendez-vous

Christine LAVACRY
(santé, centre social, citoyenneté) sur
rendez-vous

Rachid CHELBI
(développement économique, voirie)
sur rendez-vous.

Marc LAVOINE
(urbanisme, bâtiments communaux,
cimetière) sur rendez-vous.

Numéros utiles

Maison de retraite :
02 35 86 27 89

La Poste :
02 35 50 53 90

Gendarmerie :
02 35 86 14 66

Sapeurs-pompiers : 18

Finances Publiques de
Eu :
02 27 28 02 25

Office du tourisme :
02 35 86 05 69

CPAM :
rue Paul Bignon - 76260
Eu
02 35 50 40 60

CAF :
25 avenue des
Canadiens
0 820 257 610

Société des Eaux de
Picardie :
02 35 50 57 50

Énédis dépannage :
09 726 750 76

GrDF dépannage :
0 810 433 076

Assainissement 24h/24 :
02 35 17 60 30

Sous-préfecture :
rue du 8 mai - 76200
Dieppe
02 35 06 30 00

École maternelle
Nestor Bréart :
02 35 86 11 43

École maternelle
Pierre Brossolette :
02 35 86 19 46

École élémentaire
Ledré Delmet Moreau :
02 35 86 27 66

Collège Rachel
Salmona :
02 35 50 56 10

Lycée Le Hurle Vent :
02 35 86 80 77

Espace l'Ancre :
02 27 28 06 50

Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la mé-
diathèque sont les suivants :

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30

Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00
Samedi : 10h30-17h30

Tél : 02 35 86 84 88.

Déchetteries

Les déchetteries de la communauté
de communes des Villes Sœurs (Le
Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent
les déchets verts, les encombrants, les
cartons, les gravats, les ferrailles, les
déchets d'équipements électriques et
électroniques et les déchets ménagers
spéciaux (peintures...).

Pour tout renseignement, merci de
contacter la CCVS au 02 27 28 20 87

La déchetterie du Tréport est ouverte
selon le planning suivant :

Du 15 octobre au 14 avril :

Le lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 16 h 50;
le mardi et jeudi de 14 h à 16 h 50 ainsi
que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Du 15 avril au 14 octobre :

Le lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50; le
mardi et le jeudi de 14 h à 17 h 50, ainsi
que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

État civil

Naissances

Sophiann Lefebvre
Lorenzo Brugièrè

*La liste des nouveaux nés
est publiée en fonction des
renseignements communiqués par
les mairies des lieux de naissance.*

Décès

Noëla Saint Germain
Philippe Marié
André Prestaut
Alain Gomard
Ginette Boucher née Batté
Gilette Duchêne
Claude Poyé
Denise Delestre née dupré
Alice Torres Rodriguez née Gfeller
Lydie Joachim née Crampon



Écoles maternelles

Les inscriptions dans les écoles mater-
nelles sont enregistrées en mairie les 3,
4, 5 et 6 avril. Les admissions devront
ensuite être finalisées dans les écoles.

À la maternelle Brossolette, les parents
et les enfants sont attendus :

lundi 14 mai : 8h30 - 11h30

jeudi 17 mai : 8h30 - 11h 30

vendredi 18 mai : 13h45 16h30

Les inscriptions à la maternelle Nestor
Bréart auront lieu la même semaine.

Macarons de stationnement

Les macarons de stationnement sont
en vente en mairie au service à la po-
pulation au prix de 20 € pour l'année.
Il est réservé aux Tréportais.

Pour l'acquérir, il vous suffit de présen-
ter votre carte grise et un justificatif de
domicile.

Les employés de commerces trépor-
tais peuvent aussi l'acquérir sur pré-
sentation de leur bulletin de paye avec
l'adresse de leur lieu de travail.

Journée Pin Up !



Ambiance rétro, tenues charmantes, maquillages et coiffures soignées sont au programme pour le premier «Rassemblement Pin Up» organisé le **samedi 21 avril** à partir de 10 h au Café de l'Esplanade.

Pour l'occasion un coiffeur, un barbier, une maquilleuse et un tatoueur seront présents. Quelques voitures et motos aux accents vintage viendront compléter l'ensemble avant un concert à 20 h 45 de Ally and the Gators.

Flip-Expo les 21 et 22 avril



Les bénévoles de l'association Silver Ball vous attendent à la salle Reggiani et au gymnase Léo Lagrange pour la 12e édition du Flip-Expo.

Il ouvrira ses portes le 21 avril de 10 h à 19 h et le 22 avril de 10 h à 18 h.

Le prix de l'entrée est de 4 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans qui doivent être accompagnés.

Renseignements sur flipexpo.fr

Fête foraine

Du 7 au 15 avril, la ville du Tréport accueille la fête foraine. Elle s'installera place de la Poissonnerie et place de la Batterie.

Concert de l'harmonie le 25 mars



L'harmonie municipale composée d'une trentaine de musiciens passionnés vous donne rendez-vous le dimanche 25 mars à 16 h 30 salle Reggiani pour son concert de printemps.

Un programme varié avec des musiques de film, des standards de la variété et bien d'autres surprises a été concocté spécialement pour l'occasion. L'entrée est gratuite.

Le Jet événement les 27, 28 et 29 avril



Rassemblement de jet acrobatique Freestyle Freeride, Show flyboard avec Romain Stampers et Emmanuel JULES Show stunt moto Avec Big Jim et Niko Stunt, Show quad Avec Remi Roux, Saut en basejump de la falaise avec Paskal Rider, Les bénévoles de la petite équipe emmenée par Jérôme Clément

ont fait très fort pour la 4e édition du Jet Événement, un rassemblement unique en France.

Il aura lieu les 27, 28 et 29 avril. Et comme d'habitude, pour que la fête soit accessible à tous, le spectacle est entièrement gratuit.



Photo d'archives, cérémonie des jeunes diplômés 2017

La Ville du Tréport offrira une aide financière aux jeunes Tréportais en formation post bac dès la rentrée de septembre. Il suffira de fournir un certificat de scolarité, un justificatif de domicile (des parents) et un RIB. Ces documents seront à remettre en mairie à l'attention de Mme Christine Lavacry, adjointe au Maire.

Au Petit Navire, on prend très tôt de bonnes habitudes. Les enfants présents au multi-accueil le jour de Mardi-Gras se sont déguisés et ont dégusté des crêpes pour le goûter.



24 aides à domicile du CCAS ont récemment suivi une formation à l'utilisation du matériel para-médical dans le but de toujours mieux répondre aux besoins des personnes âgées chez qui elles interviennent.





Merci à Ulterior Portus Photos.

TréporTraits croît et embellit !



Le Festival de la chanson française TréporTraits est toujours l'occasion de faire de belles découvertes. Pour les plus jeunes, ce fut sans aucun doute la prestation de François Lemonnier. Même si la guitare et l'eau ne font pas vraiment bon ménage, l'artiste n'hésite pas à emme-

Le show Le Bolloc'h



ner les instruments et son auditoire au centre aquatique pour une représentation étonnante. Joué à trois reprises au cours d'une matinée, le spectacle a conquis les petits et leurs parents.

Quant aux plus grands, c'est peut-être le spectacle de Parité mon Q qui les a le plus emballés. Ces sept artistes de la vocalise n'ont pas leur pareil pour rendre la chanson paillarde élégante. Quant au groupe HK, il a recueilli tous les suffrages le samedi soir.

Des concerts étaient également programmés à Eu et à Criel-sur-Mer, deux communes qui s'associent à la Ville du Tréport dans le cadre de ce festival qui ne demande qu'à s'agrandir vers d'autres communes.

Quelques jours après le festival TréporTraits, l'ambiance était de nouveau à la fête salle Reggiani. La commission culturelle municipale avait invité le temps d'une soirée Yvan Le Bolloc'h. Rendu célèbre par la série «Caméra café», l'artiste se révèle également être un excellent showman. Il a très vite su créer une complicité avec le public venu particulièrement nombreux. Personne n'est resté insensible à son humour, à la prestation des quatre autres artistes présents à ses côtés et au message de tolérance délivré lors de ce spectacle.

Voyages en Allemagne, en Angleterre et au Pays de Galles : les élèves du lycée Le Hurle-Vent découvrent de nouveaux horizons.

Les lycéens à la conquête de l'Europe



De décembre à janvier, les lycéens du L.P Le Hurle-Vent ont eu la chance de pouvoir voyager en Europe. Début décembre, un groupe d'une trentaine d'élèves (de la classe de terminale cuisine, commercialisation et services en restaurant et de la classe de première commerce) ont visité les nombreux marchés de Noël de la ville de Cologne, accompagnés de trois professeurs, Sandrine Bouffard, Nicola Floro et Isabelle Lemaire. Les élèves et leurs professeurs ont été hébergés à l'auberge internationale Köln Riehl durant quatre jours.

Le programme outre-Rhin fut dense : visite du musée du chocolat, du RheinEnergie Stadion, du musée de l'olympisme, du musée des Arts de la table et de la coutellerie à Solingen, découverte de l'exposition Gurlitt à Bonn et de l'entreprise Haribo ! Les élèves ont pu découvrir la gastronomie et les coutumes allemandes à l'approche des fêtes de Noël, ce fut une véritable féerie que de se promener parmi les nombreuses décorations et animations de la ville.

Mi-janvier, ce sont les élèves de trois autres classes (première et terminale gestion-administration et première et terminale commerce) qui ont découvert le sud-ouest de l'Angleterre, le pays de Galles et Londres. Un groupe de 39 élèves accompagnés de leurs professeurs, Sandrine Bouffard, Nicola Floro, Carole Guillaud et Anne Sellier ont pris le bateau à Calais, traversé la Manche avant de se rendre tout d'abord à Oxford où ils ont pu se restaurer d'un petit-déjeuner typique avant de découvrir la ville, son château et surtout son université.

Les élèves et les professeurs étaient hébergés dans des familles à Bristol (les anecdotes furent nombreuses lors de cette immersion dans le quotidien anglais !). La deuxième journée s'est déroulée à Bath où le groupe, après une visite de la ville et de ses environs, a découvert les thermes romanes et la magnifique abbaye ; cette journée s'est achevée dans un pub typique autour d'un « tea time » avec scones et clotted cream.

Le jour suivant nous nous sommes rendus au pays de Galles, à Cardiff, nous avons visité le château, découvert le mythique stade de rugby le « Millenium » et surtout tout le groupe a bénéficié d'une initiation mémorable au cricket.

Le dernier jour fut également une belle réussite sous le soleil londonien, le groupe a effectué plus de 16 km à pied dans la capitale anglaise, ne manquant

aucun monument : Buckingham Palace, Downing Street, Big Ben et le Palais de Westminster, le Millenium Bridge – London Eye, Piccadilly Circus, Carnaby Street, Regent Street, Oxford Street. La visite de la National Gallery a permis aux élèves de découvrir les peintures du XVIII et XX siècles : Canaletto, Turner, Constable, Monet, Van Gogh, Picasso et Klimt.

Après un dernier repas typique dans un restaurant londonien, nous avons rejoint Calais quelque peu épuisés mais heureux !

Il est à noter que les élèves ont financé en partie leurs séjours grâce à des actions menées au sein du lycée et également grâce à leur participation à des concours organisés par le Rotary du secteur, concours qu'ils ont remporté.





Le salon a été inauguré en présence de Didier Régnier, Nathalie Vasseur, Mickaël Azouz, Bruno Rouly, Gontran Cherrier et Laurent Jacques.

Tous fous de chocolat

La 2^e édition de l'Événement chocolat a tenu toutes ses promesses. Le succès de l'an dernier a amené son organisateur, Bruno Rouly, à mettre en place des animations plus nombreuses, pour le plus grand plaisir du public. Une journée spéciale a été dédiée aux aînés qui ont pu profiter d'un excellent déjeuner et d'un moment festif. Un dîner de gala était également au programme avec des mets raffinés au menu.

Mais l'attention du grand public aura sans doute été retenue par la qualité et la variété des produits présentés par les exposants réunis dans le gymnase Léo Lagrange. Le chocolat travaillé sous toutes ses formes, pour les jeunes papilles comme pour les plus expérimentés a ravi chaque visiteur. Le défilé de robes en chocolat, rythmé cette année par les plus grands tubes de la chanson française et internationale, a lui aussi été plébiscité.

Le parrain idéal



Gontran Cherrier, le parrain, et Bruno Rouly.

Difficile de trouver un parrain plus sympathique et plus abordable que Gontran Cherrier. Sa médiatisation dans le cadre de «La meilleure boulangerie» de M6 ne l'a pas empêché de garder les pieds sur terre. Il en va de même pour son épouse, Jenny, que les téléspectateurs ont pu découvrir dans le «Morning Live» de Mickaël Youn. Tous deux ont fait preuve d'une rare gentillesse avec les professionnels et les visiteurs du salon.

Gontran Cherrier est un professionnel reconnu de la boulangerie, aujourd'hui à la tête de 47 établissements répartis sur quatre continents. Cette passion pour le bon pain, il la tient de son père et de son grand-père, boulangers à Luc-sur-Mer. Ce dernier fêtait ses 97 ans durant l'Événement Chocolat et Gontran Cherrier a donc dû s'écarter plus tôt que prévu pour la fête familiale, mais il assure qu'il reviendra au Tréport pour mieux découvrir la région.



Les 2M, venus en voisins avec leurs excellents produits.

RD 940 : un chantier sans embûche



Une réunion de chantier chaque semaine permet de réaliser quelques ajustements.

Le chantier de la route départementale 940 suit son cours. Si les intempéries ne viennent pas perturber les travaux, tout sera terminé comme prévu d'ici la fin du mois d'avril. L'enfouissement des réseaux est réalisé, les bordures en béton et caniveaux sont coulés sur place par une machine spéciale. France Télécom doit

encore déposer ses câbles pour qu'ils soient enterrés. Il restera alors à réaliser l'enrobé des trottoirs et celui de la chaussée pour ce chantier mené par la Ville en partenariat avec le Département.

Les automobilistes pourront constater que la voie est moins large, ce qui permettra, avec divers aménage-

ments, de réduire la vitesse, et aussi de laisser plus d'espace aux piétons sur un côté de trottoir. Le nombre de places de stationnement reste le même.

La priorité a également été modifiée : désormais, les voitures venant de l'avenue Paul Paray seront prioritaires pour gagner la rue Pépin.

Salon féerique pour journée de rêve

Les exposants du salon du mariage ne cachaient pas leur satisfaction au terme de l'édition 2018. Comme toujours, ces deux journées sont éprouvantes, mais elles ont permis de prendre contact avec 130 couples venus en repérage pour préparer leur union cette année, voire l'année prochaine.

De la traditionnelle robe de mariée à la tendance borne à selfies, en passant par les traiteurs, bijoutiers, coiffeurs, esthéticiennes... il y en avait pour tous les goûts et tous les budgets. Voilà de quoi donner le sourire à Bertrand Vézier, de radio Ville en Fête, qui ne ménage pas ses efforts pour organiser ce salon avec un maître mot : la qualité.

Le public y est manifestement sensible et il ne reste jamais indifférent, particulièrement lors des défilés de robes de mariées et de cocktails. Pour satisfaire le plus grand nombre, ce défilé a eu lieu à cinq reprises sur le week-end.





Une nouvelle porte écluse

Les employés de l'entreprise Verchéenne ont eu fort à faire pour respecter les délais impartis. Ils n'ont eu que neuf semaines pour réaliser le changement complet de la porte écluse du port de commerce. Les intempéries ne les ont pas épargnés et l'installation des deux vantaux de 45 tonnes a été fastidieuse, mais au

final, le premier cargo attendu le 16 décembre dans la matinée a pu entrer comme prévu.

Un mois plus tard, les responsables de la CCI, Pascal Martin, président du Département et Isabelle Vandenberghe, conseillère régionale, co-financeurs de ces travaux d'un mon-



tant de 3,5 millions d'euros, étaient réunis pour l'inauguration.

Cette installation permet de sécuriser le port et d'accroître sensiblement la durée d'ouverture. En avril, d'autres travaux seront engagés. Ils concerneront cette fois la sécurisation des quais.

Pour une plage propre



Plus de 80 personnes ont répondu à l'appel citoyen et sont venues nettoyer la plage le 27 janvier. Elles ont reçu le renfort des jeunes élus du CMJ, eux aussi mobilisés pour l'occasion.

Sous un soleil printanier, il n'aura pas fallu plus d'une heure aux participants pour collecter morceaux de plastique, de ferrailles et autres débris apportés par les tempêtes.

La Ville a apporté son soutien à cette initiative en mettant les sacs et gants à disposition. Comme l'an dernier, M. Dunet du Café de l'Esplanade et M. et Mme Lefebvre de la Boulangerie du Quai ont offert une collation réconfortante à tous les participants.

Chaque année, la Ville entreprend des travaux dans la Poissonnerie municipale occupée par six commerçants.



Rénovation à la Poissonnerie

À la faveur de la fermeture annuelle de la Poissonnerie, les services techniques municipaux sont intervenus sur le bâtiment pour réaliser des travaux.

Les peintres ont entièrement remis en couleur l'intérieur de la grande salle accessible au public. Bleu ciel et blanc ont remplacé le jaune pâle. Les locaux techniques ont

également profité d'une petite cure de jouvence avec, notamment, la réfection des bâtis de portes.

Une vaste opération de nettoyage a également été réalisée avant la réouverture au public.

Ces travaux viennent compléter la mise en lumière extérieure réalisée par la Ville il y a quelques semaines.

Une désherbeuse en action



Dans le cadre de la législation «zéro-phyto», qui interdit aux collectivités territoriales d'utiliser des produits phyto-sanitaires dans le cadre du désherbage, la Ville du Tréport a fait l'acquisition de matériel.

Ainsi, les moyens mécaniques se substituent aux produits chimiques. Une nouvelle désherbeuse vient compléter le parc composé de désherbants thermiques, de débroussailliers électriques et d'une petite désherbeuse. L'engin permet à la fois d'arracher les herbes indésirables grâce à l'action d'un balai métallique et de balayer et d'aspirer les végétaux et autres débris délogés des caniveaux et trottoirs. Son coût est de 54 700 €. La Ville a bénéficié d'une subvention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.



L'actualité, c'est aussi sur Facebook
Ville Le Tréport

On passe le code de la route en mairie



Pendant de nombreux mois, les jeunes de la région devaient se rendre à Dieppe ou à Friville-Escarbotin pour passer le code de la route. Ce n'est pas simple lorsque, par définition, on ne possède pas le permis de conduire.

Pour apporter une solution à ce problème, la ville du Tréport a mis une salle à la disposition de la société SGS, qui se charge de faire passer l'épreuve à un maximum de dix candidats par session.

Chacun se retrouve devant une tablette numérique, avec un casque audio et peut lancer le dispositif afin de répondre au mieux à toutes les questions. Le temps imparti pour chacune d'entre elles est de 20 secondes.

Pour prendre part à cet examen, il y a deux possibilités. Soit le candidat est passé par une auto-école qui gère l'ensemble de son dossier. Soit il se présente en candidat libre. Dans ce cas, il doit dans un premier temps contacter la Préfecture pour obtenir son code NEPH.

Une fois muni de ce code, il se connecte au site www.objectifcode.sgs.com et choisit la ville et la date de l'examen. Le coût est de 30 euros pour un passage. Ce tarif est fixé par le Ministère de l'Intérieur. Il est le même sur tout le territoire national.

Un nouveau camion pour les maçons



Le petit utilitaire «Multicar» utilisé par deux agents de la Ville pour les interventions sur la voirie avait atteint l'âge vénérable de 20 ans. Les pannes se multipliant, il a été décidé de le remplacer par un nouveau véhicule.

Ses utilisateurs se déplacent désormais à bord d'un Master benne flambant neuf qui répond parfaitement à leurs besoins en terme de chargement. Il est également doté d'un coffre qui leur permet de ranger efficacement les outils grâce à un aménagement réalisé sur-mesure par la menuiserie de la Ville.

Joseph Frère (1887 - 1947)

Réquisitionné comme patrouilleur auxiliaire le 3 février 1915 pour servir au sein de la Flottille des chalutiers de la Manche, le chalutier à vapeur « Ailly » (Di 654), propriété des armateurs Bourdin et Denis à Dieppe, quitte le service de patrouille dans la Manche en décembre 1915 pour rejoindre la 4^{ème} Escadrille de patrouille de la Méditerranée basée à Port-Vendres.

Le 15 mai 1918, le patrouilleur « Ailly » appareille de Caloforte (Sardaigne) avec les voiliers « Gloria » et « Roi René » en remorque. Le 16 mai, à 6 heures, de quart à la passerelle de l'« Ailly », le premier-maître Caron aperçoit sur l'horizon un point qui grossit à vue d'oeil. Tout juste a-t-il fait rappeler au poste de combat, qu'un obus tombe à bâbord du chalutier : c'est le sous-marin allemand UC 35, commandé par l'enseigne de vaisseau Hans Paul Korsch, un as de la guerre sous-marine, qui vient d'ouvrir le feu.

D'un coup de hache la remorque est coupée, le chalutier se trouve libre de sa manœuvre et peut ouvrir un feu continu avec sa pièce de 75 mm sur cet objectif situé à 7000 mètres. Après un échange de tirs nourris, le sous-marin vire de bord et présente ainsi son travers à la précision et au coup d'oeil des servants du canon de 75 mm : le douzième projectile s'abat sur les obus qui viennent d'être montés sur le pont du sous-marin, provoquant une explosion qui perfore les ballasts avant, le circuit d'air comprimé et détruit en partie le kiosque.

À bord du chalutier « Ailly », l'équipage observe une grosse fumée se dégageant du travers du sous-marin qui pique de l'avant ; trente secondes plus tard, il se redresse verticalement, son arrière et ses hélices hors de l'eau, et disparaît soudainement. Paré à larguer des grenades anti-sous-marines, le chalutier « Ailly » poursuit sa route sur la zone où le sous-marin a sombré, lorsque la vigie signale des hommes à la surface de l'eau. L'équipage de l'« Ailly » parvient à sauver cinq naufragés dont un marin espagnol rescapé déjà du petit vapeur espagnol « Villa de Solter » torpillé la veille par le sous-marin.

Commandant le patrouilleur « Ailly », le premier-maître timonier Victor Le Roux fait route sur les deux voiliers « Gloria » et « Roi-René » et rentre à Toulon. On compte trois marins inscrits dans le quartier maritime de Dieppe au sein de l'équipage de l'« Ailly » : Jules Bouvier, 38 ans, second-maître timonier, qui commandait ce chalutier avant sa réquisition; Emile Rogue, 33 ans, quartier-maître mécanicien; et Joseph Frère, 32 ans, matelot de pont.

Si Jules Bouvier et Emile Rogue regrettent de ne pas avoir pris part à cette brillante action, parce qu'ils bénéficiaient alors d'une permission à Dieppe, Joseph Frère lui était bien présent à bord de l'« Ailly » ce 16 mai 1918. Né au Tréport, rue des Bons Enfants (aujourd'hui rue Gambetta), le 4 juin 1887, Joseph Frère embarque au Tréport pour la première fois en qualité de mousse à bord du lougre « Saint-Augustin » (DT 9) le 1^{er} octobre 1899. Classé en qualité de matelot à partir de 1905, Joseph



Frère est levé pour le service de l'État le 11 juin 1907 et dirigé sur le 1^{er} Dépôt des Équipages de la Flotte à Cherbourg. Cependant, étant reconnu inapte au service à la mer mais mobilisable à terre, il est placé en congé illimité le 11 juin 1908 et renvoyé dans ses foyers au Tréport.

Puis, à compter du 26 décembre 1909, Joseph Frère s'embarque à Dieppe à bord des chalutiers à vapeur « Liane » (Di 533), « Foi » (Di 413), « Alpha » (Di 627), « Charité » (Di 415), « Pierre François » (Di 365), « Charles » (Di 600) et du cordier à vapeur « Sacré Coeur de Jésus » (Di 445).

À la déclaration de la première guerre mondiale, il s'embarque le 12 septembre 1914 à bord du chalutier à vapeur « Ailly » et prend ainsi part aux actions du patrouilleur. Pour sa belle attitude et son ardeur dans le combat entre l'« Ailly » et le sous-marin ennemi, Joseph Frère se voit cité à l'Ordre de la Brigade et bénéficie de la répartition entre l'équipage d'une prime de 10000 francs, sous la direction de l'amiral Lucien Lacaze (1860-1955), à Toulon, le dimanche 14 juillet 1918.

À la signature de l'armistice, le 11 novembre 1918, Joseph Frère se trouve au 1^{er} Dépôt des Équipages de la Flotte à Cherbourg. De retour à Dieppe, Joseph Frère poursuivra sa carrière à bord des chalutiers à vapeur dieppois à bord desquels il embarquera régulièrement en qualité de patron en second jusqu'en mars 1935. Il décède à Dieppe le 16 juillet 1947.

Jérôme Maes

De l'idée au livre

Si certains écrivains désespèrent toute leur vie d'être édités, pour d'autres, la vie d'auteur réserve de belles surprises. Il ne s'est passé que quelques mois entre le moment où Véronique Lebeau-Fazekas a décidé d'écrire un livre et le moment où elle a pu tenir en mains l'ouvrage espéré.

Cette aventure est née d'une simple visite au musée des enfants du vieux Tréport. «J'y ai pris mes enfants en photo devant un scaphandrier. Le guide m'a dit que cela lui faisait penser à une vignette vue dans l'album «Tintin et le trésor de Rackham le Rouge». J'ai alors entrepris de reprendre mes albums photos et de voir si je trouvais des coïncidences avec d'autres ouvrages», explique M^{me} Lebeau, jeune auteur et professeur d'économie.

Pour celle qui apprécie tant la littérature et qui ne manque jamais une occasion de multiplier les sorties et découvertes avec ses enfants, ces coïncidences se sont vite révélées nombreuses, au point d'en tirer un livre, puis un deuxième aujourd'hui compilés dans un seul ouvrage intitulé «La vie vaut, c'est ce que l'on en fait qui compte...» sorti aux éditions Saint-Honoré à Paris.



C'est aussi l'occasion pour elle de démontrer que toute opportunité est bonne pour ouvrir des livres avec ses enfants et leur donner le goût de la lecture. Son aventure prouve aussi que le monde de l'édition n'est pas réservé aux seuls initiés.

Élus communistes et républicains

Mesdames, Messieurs,

La non prise en charge de la perte d'autonomie pèse de plus en plus sur les revenus les plus modestes. 2000€/mois est le prix moyen d'une place en Maison de Retraite. Le montant du reste à charge reste souvent trop élevé, en dépit des aides accordées. Il est constaté que 80% des personnes résidentes en EPHAD doivent faire appel à leurs proches pour financer leur prise en charge. Ces montants pèsent donc très lourds sur le budget des familles.

Et que dire du manque accru des personnels soignants ? La grève du 30 janvier dernier a bien montré le mal être grandissant de ces personnels. Ils ne peuvent plus assurer leurs tâches sans répercussions sur les personnes accueillies (accueil dégradé, douche 1 fois par semaine ...). Le métier est déshumanisé. La réforme de la tarification risque encore d'aggraver ces conditions.

La Ville du Tréport, en fonction de ses possibilités, reste particulièrement vigilante quant à la prise en charge et au bien-être de nos aînés.

Florence Cailleux, pour le groupe

Élus socialistes et républicains

La jeunesse est une priorité pour vos élus : L'aménagement d'une nouvelle crèche dans les anciens locaux de Pôle emploi, avance à grands pas et plusieurs réunions de concertation ont déjà eu lieu entre les différentes parties prenantes afin de définir les besoins.

Le retour à la semaine de 4 jours, à la rentrée 2018, a été décidé après une large concertation des familles et des enseignants des écoles maternelles et primaire. Cette solution a reçu l'assentiment d'une grande majorité de parents.

Favoriser l'ambition de nos jeunes et les inciter à poursuivre des études, tel est l'objectif de l'attribution d'une bourse de 200 € (sans condition de ressources) à chaque jeune Tréportais s'inscrivant dans un dispositif post-bac.

Dans ce contexte, nous déplorons l'annonce de la fermeture d'une classe à l'école LDM et espérons que L'Inspection académique reviendra sur sa décision.

Nous sommes heureux de soutenir et d'œuvrer à ces projets favorisant la réussite et l'épanouissement de nos jeunes Tréportais.

Frédérique Chérubin-Quennesson, pour le groupe.

Rassemblement Bleu Marine

Le groupe «Rassemblement Bleu Marine» n'a pas fait usage de son droit de tribune dans cette édition du bulletin municipal.

Retour à la semaine de 4 jours

85 % des familles tréportaises ont opté pour le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles. À partir de la rentrée de septembre, les enfants n'auront donc plus cours le mercredi.

Dans de nombreuses communes, les parents d'élèves ont découvert en août dernier que l'on revenait à la semaine de 4 jours dans l'école de leurs enfants. *«La municipalité du Tréport a voulu prendre le temps de consulter les familles et, si nous devions revenir à la semaine de 4 jours, nous voulions que les parents ne soient pas pris au dépourvu, qu'ils aient le temps de choisir le mode de garde approprié à leurs besoins»*, indique Frédérique Chérubin-Quennesson. L'adjointe au Maire en charge des affaires scolaires a donc lancé un questionnaire auprès de tous les parents des élèves de maternelle et de primaire.

274 réponses ont été collectées. 85 % des familles ont voté pour un retour de la semaine de 4 jours. *«Même si je pense que la semaine de 4,5 jours permettrait aux enfants de bénéficier en fin de journée d'activités de qualité mises en place par la Ville, je trouverais impensable de ne pas respecter le choix des familles. La majorité qui se dégage est très nette»*, précise M^{me} Quennes-

son qui a validé la décision en concertation avec les équipes pédagogiques des deux maternelles et de l'école primaire.

La décision est donc actée : à la rentrée de septembre, les enfants iront à l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis, jusqu'à 16 h 30 à l'école primaire et jusqu'à 16 h 20 dans les écoles maternelles. Ce retour à la semaine de 4 jours a aussi été retenu dans 98 % des écoles de la circonscription d'Eu et sur 95 % du territoire national.

Les activités proposées dans le cadre des rythmes courts ou longs ne vont pas cesser totalement. *«Ce questionnaire nous a aussi permis d'apprendre que même si elles préféreraient la semaine de 4 jours, les familles étaient très satisfaites de ce qui était proposé à leurs enfants. Les animateurs, tout le personnel, les bénévoles des associations qui sont intervenus dans ce cadre ont été sources de proposition et les activités seront proposées*

autrement, dans le cadre des accueils de loisirs le mercredi toute la journée ainsi qu'après l'école les autres jours», explique l'adjointe.

Ce changement va imposer aux familles ayant besoin d'un mode de garde pour le mercredi matin et pour le repas du midi de trouver une autre solution. Les accueils de loisirs en sont une. Ils recevront les enfants le mercredi toute la journée, comme par le passé. Ces accueils sont placés sous l'égide de la municipalité en période scolaire. La facturation est réalisée en fonction du quotient familial et les enfants pourront donc bénéficier d'activités de qualité à petit prix.

Si votre enfant n'est pas encore inscrit aux accueils de loisirs et que vous souhaitez opter pour cette solution, il vous suffit de venir en mairie pour l'inscription administrative avant de vous rendre à l'accueil de loisirs pour finaliser le dossier.

«J'ai 2 ans : je peux aller à l'école !»

Depuis 5 ans, l'école maternelle Nestor Bréart accueille un dispositif pour les moins de 3 ans. Les parents d'enfants nés en 2016 pourront les inscrire pour la rentrée de septembre. *«S'il est né en fin d'année, l'enfant nous rejoindra lorsqu'il aura fêté ses 2 ans»*, indique Fanny Michaud, directrice.

Cette classe est confiée depuis sa création à M^{me} Toillier qui, avec le renfort d'une ATSEM veille à favoriser le développement moteur de l'enfant et surtout lui permet de travailler le langage. En quelques semaines, les progrès sont parfois spectaculaires. De plus, le personnel s'adapte aux besoins de l'enfant. *«Ils sont tous là le matin, mais de nombreux élèves restent à la maison l'après-midi»*, précise M^{me} Toillier qui évolue avec un bonheur manifeste au milieu de ces jeunes enfants.

Cette classe accueille jusqu'à 18



élèves. Il convient de s'inscrire en mairie du 3 au 6 avril. Le dossier d'admission sera ensuite validé à l'école en

même temps que les inscriptions dans les autres classes, du 14 au 18 mai.